



## **DROIT de REPONSE du 07 Février 2011**

Vous venez de faire paraître sur votre Site le communiqué du circuit du Castellet Karting. Nous comprenons votre devoir d'information , mais permettez nous d'apporter quelques précisions sur la décision du Comité Directeur de la CRK PACAC.

Début 2009 à l'issue de la première journée su Championnat PACAC une demande d'agrandissement du parc arrivée , d'un emplacement pour la bascule et divers petits aménagements facilitant la circulation des pilotes ont été demandés.

Dans un premier temps ,l'ensemble de nos demandes devaient être satisfaites dont l'agrandissement du parc arrivée.

Si par la force des choses certaines petites améliorations ont été faites , la plus importante n'a jamais été programmé malgré les promesses verbales plusieurs fois faites devant témoins,par Mr JULIEN Manager du circuit.

Pour 2010 nous avons de nouveau connus des soucis d'organisation , notre Championnat ayant reçu 170 pilotes de moyenne par journée( ce qui explique notre démarche).

Devant les remarques formulées par les licenciés et accompagnateurs .

la CRK PACAC a demandé au manager du circuit de pendre l'engagement écrit de faire les travaux pour 2011.

La réponse a été la suivante: Qu'ils avaient la volonté de développer la pratique de la compétition karting ,mais qu'en aucun cas ils ne pouvaient le faire à perte , chose sur lequel nous n'avions aucun doute !

Mais que par ailleurs ,ils abandonnaient tout projet de création d'un parc fermé **comme initialement prévu** ,considérant que l'investissement pour une utilisation bi-annuelle rendait un retour sur investissement illusoire ( courrier du 17 décembre 2010 )

Dans ce même courrier , une proposition de parc nous était faite sur une voie de service extérieure à aménager par nos soins (barrière ,bungalows,local technique et parc à pneus, cabine de pointage) lesquels seraient à notre charge (bien évidemment !)

Voilà en plus du mécontentement des licenciés, de voir payer leurs accompagnant 5€ la journée ou 8€ les deux jours, de ne pas avoir d'électricité dans le Paddock , de devoir sortir les campings car et quitter le paddock le soir avant 20 Heures , auquel s'ajoute la journée d'entraînement à 50 € les raisons de cette décision.

Certes on peut regretter cette situation . Mais peut on raisonnablement accepter ! Fuisse la piste du Castellet , des dérogations ,quant on impose à d'autres de se conformer à certaines règles.

Nous sommes étonnés de l'importance que donne Mr JULIEN à cette décision qui en dehors de la perte financière qu'elle peut représenter avec l'absence du Championnat , n'empêche en rien le circuit d'organiser comme il le souhaite des manifestations en conformité avec la réglementation.

Le Président de la CRK PACAC  
Alain BACHELET

